

Citoyons-nous !

Pour une consultation nationale dans les quartiers à la manière des cahiers de doléance

« *Citoyons-nous* » est une association créée le 12 novembre 2005, en réaction aux événements de novembre dans les quartiers de France. L'idée est née d'une discussion animée entre amis et d'un constat simple : face à la crise des banlieues, aucune solution de fond n'est apportée, pour la simple raison qu'aucune réelle revendication n'a été identifiée.

Touchés à des degrés divers par l'actualité du mois de novembre 2005 dans de nombreux quartiers de France, de par nos professions (prof en banlieues, psychologue à la Protection Judiciaire de la Jeunesse, avocats...) ou tout simplement en qualité de citoyens, nous avons été choqués par le traitement unilatéral et simpliste réservé à ces événements.

En effet, à l'action, certes contestable et répréhensible mais évidemment désespérée menée par une jeunesse en révolte, l'unique réponse apportée par le gouvernement et relayée par les médias a été la répression.

Certains d'entre nous ont été impliqués directement de par leur quotidien professionnel. C'est le cas notamment d'une de nos membres, avocate à Lyon. La nécessité d'une réponse citoyenne alternative s'est imposée à elle après avoir défendu un jeune de 15 ans et demi interpellé par les services de police alors qu'il venait de mettre le feu à un siège de bus. Ce jeune, inconnu des services de police et du juge pour enfants autrement qu'en assistance éducative pour violences subies de la part de son beau père devait être présenté à son juge pour enfants à l'issue de sa garde à vue, une place dans un centre éducatif avait été réservée par le SEAT (service éducatif auprès du tribunal). Cependant, suite à une décision du parquet général souhaitant « marquer le coup et faire un exemple », le jeune a été présenté à un juge d'instruction, puis à un juge des libertés et de la détention, lequel l'a placé sous mandat de dépôt criminel au motif que des investigations étaient en cours. Le même jour, le juge d'instruction notifiait l'article 175 du code de procédure pénale marquant la fin de l'instruction. Cette détention provisoire à vocation punitive n'était possible qu'en qualifiant l'infraction de dégradation de bien public de crime résultant de la production d'un certificat médical du chauffeur de bus pour une incapacité totale de travail de plus de huit jours, en l'espèce neuf, pour... troubles anxieux. Ce jeune a passé 40 jours au quartier des mineurs de la maison d'arrêt de Lyon.

D'autres membres, d'âge et de profession diverses, bien que n'ayant pas été confrontés directement à ces événements, ont souhaité exprimer leur soutien et leur solidarité à une initiative citoyenne visant à la réhabilitation et à la circulation de la parole comme base de la démocratie.

Selon nous, les problèmes que rencontrent les habitants des quartiers sensibles trouvent leurs sources dans l'inégalité et la discrimination. Face à cela, les politiques ont recherché des solutions instantanées, prises en opportunité, visant à rassurer leur électorat sans afficher une réelle volonté de creuser le phénomène et d'apporter des changements à long terme.

Ce qui nous a choqués, c'est que novembre 2005 n'ait été, à aucun moment, interprété comme un geste politique. Malgré le manque de porte-parole et de revendication clairement exprimée, la révolte des jeunes de quartiers ne peut-être réduite à une somme d'actes délinquants.

Nous avons décidé d'organiser une pétition afin d'adresser un message au gouvernement mais également aux politiques dans leur ensemble, aux médias et aux intellectuels, tout en les mettant face à leurs responsabilités.

Cette pétition sollicite du gouvernement la mise en place d'une consultation nationale dans les banlieues, à la manière des cahiers de doléances, afin d'entendre ce qu'est la réalité des quartiers, de repérer les difficultés quotidiennes et les attentes à court, moyen et long terme. L'esprit des cahiers de doléances, bien plus qu'une liste de problèmes à traiter en est d'abord une reconnaissance et un droit à les exprimer.

L'organisation d'une consultation est selon nous un moyen de restaurer un dialogue démocratique dans les quartiers. Nos compétences ne nous permettent pas de penser cette consultation. A la différence d'autres associations comme « AC de feu » ou « devoirs de mémoire », notre ambition n'est pas une action de terrain, mais poursuit le même objectif de fond : inciter une population en marge de la cité à reprendre la parole.

Dès le mois de novembre, nous avons créé un blog, pour faire circuler de manière rapide et efficace notre pétition et mettre en place un forum afin de recueillir des réactions et provoquer des discussions.

A la mi janvier, nous pouvons dresser un bilan mitigé de notre action concernant la pétition.

Quantitativement, il faut bien avouer que le nombre de signatures que nous avions pronostiquées n'est pas atteint et que

nous avons rencontré d'importantes difficultés à impliquer notre entourage et obtenir des signatures.

Toutefois, nous avons pu constater la grande diversité des signataires, tant au niveau géographique que professionnel. Ce caractère hétéroclite atteste bien que notre action a touché une population très variée, ce qui lui donne d'autant plus de légitimité.

En tout état de cause la question des difficultés vécues par les habitants des banlieues est et restera une question centrale dans notre société, et elle ne doit en aucune manière être relayée au rang des thèmes dont on ne s'occupe plus, parce qu'ils ne font plus l'actualité.

Nous avons donc décidé de poursuivre notre réflexion en instituant une sorte de veille sur la question ponctuelle de rencontre avec des professionnels ou d'autres associations agissant sur le terrain avec l'objectif final d'organiser une rencontre en novembre 2006 sur le thème « un an après ».

Dans le sens d'une connaissance mutuelle entre les différentes catégories de la population, au-delà des clivages politiques, *Citoyons-nous* véhicule l'idée qu'en tant que citoyens, nous avons tous la parole. Il s'agit d'une prise de conscience et une reconnaissance des difficultés sur le long terme plutôt que la recherche immédiate de causes et solutions concrètes.

Ces événements ont montré que la démocratie en France est en crise, puisqu'elle ne donne pas la parole à tous. La réhabilitation et la circulation de cette parole sont donc un enjeu de société. Nous voulons nous situer dans cet objectif, en soutenant à notre niveau des actions associatives, des initiatives, mais aussi en proposant des sujets de réflexion lors de réunions régulières.

Nous ne voulons plus attendre des politiques une prise en charge de notre avenir.

Les citoyens doivent reprendre la parole, proposer, discuter, interagir avec le politique. C'est ce message que notre association s'est fixée pour but.

Citoyons-nous !

Association *Citoyons-nous* !
230 rue Lafayette, 75010 PARIS.
<http://citoyonsnous.20.six.fr/>

06.63.31.99.09

(Etienne Barth, président)

06.20.43.68.80

(Célia Danielian, secrétaire)

06.61.54.62.20

(Anne-Caroline Vibourel, secrétaire)